

Document N°2: Dessin de toutes les pièces avec les installations incorporées

Le Document n°2 se compose de :

1. Une description de toutes les pièces dont se compose l'édifice, avec l'indication des unités qui forment chaque pièce ; et
2. Les plans qui définissent chacune des pièces avec tous leurs composants, tel qu'ils vont être fabriqués et avec l'indication des moules où elles vont être fabriquées.

Pour la réalisation du *design* de chaque pièce est nécessaire, en plus, une collaboration active des sous-traitants du constructeur pour obtenir l'adéquation des conduites des installations à ses formes habituelles de travail. Ceci signifiera l'optimisation des coûts des travaux.

Dans le « Système BSCP » les pièces sont dessinées pour l'optimisation de l'assemblage.

C'est-à-dire, le « Système BSCP » considère que les coûts minimaux de la construction sont atteints en considérant « l'ordre logique » d'assemblage de toutes les pièces. Et pour le découvrir il faut tenir compte des aspects des travaux qui puissent avoir une influence sur l'ordre d'assemblage (situation des accès, ordre de réalisation de l'urbanisation, etc.).

Seulement lorsque « l'ordre logique » d'assemblage de toutes les pièces est décidé, on décide :

1. Le type d'union entre les pièces.
2. La situation de certains joints humides qui permettent d'absorber les petites erreurs de mesure de situation de l'édifice sur le terrain ou de petits déplacements des pièces pendant l'assemblage.

Nous devons nous rappeler qu'un « Projet d'Industrialisation » est réalisé spécifiquement pour la construction industrialisée d'un édifice concret ; et que par conséquent le « Système BSCP » n'a aucune limitation puisqu'il s'adapte aux réglementations en vigueur les plus exigeantes dans les différents pays :

1. Actions dans l'édification.
2. Travaux en béton armé et courant.
3. Conditions sismiques, acoustiques, thermiques, etc.
4. Protection contre incendies.
5. Autres réglementations.